



KELEIER AR MERZHER

www.lamartyre.bzh

ÉTÉ 2022

BULLETIN MUNICIPAL N°147



Dispositif argent de poche : chantier peinture des jardinières du bourg

Retour sur le festival Soñj à La Martyre

p.18



Expo peintures JC ALLAIN

p.7



Entretien des sentiers de randonnée pour l'été

p.5



Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19

Adresse courriel : mairie@lamartyre.bzh **Site :** <http://www.lamartyre.bzh>

Ouverture juillet/août : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Maire : **Chantal SOUDON**

Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**
Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**
Finances - Budget - Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**
Environnement - Agriculture - Vie associative - Animation - Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**
Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

Madame le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

I Cantine	2 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 10 76
<i>inscription sur "mon espace famille"</i>		
I Bibliothèque	4 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 01
<i>www.biblio-lamartyre.fr</i>		
I Regroupement Pédagogique Intercommunal		
Ecole La Martyre (Primaire)		Tél. : 02 98 25 13 87
Ecole Ploudiry (Maternelle)		Tél. : 02 98 25 13 76
I Ecole Saint Joseph	7 Route de La Roche	Tél. : 02 98 25 13 65
I SIPP	5 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 16 52
I Maison des enfants de Kerbrug	1 Kerbrug	Tél. : 02 98 25 15 69
I Maison du Plateau	14 Route de Ploudiry	Tél. : 02 98 25 13 95

URGENCES

I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I, Maison du plateau	
I SAMU / Gardes médicales :	15
I Pompiers	18
I Gendarmerie	02 98 85 00 82
I Eau et assainissement : Eau du Ponant	02 29 00 78 78
I EDF (dépannage)	0810 333 029

Bulletin d'informations municipales
édité par la commune de La Martyre
4 Route de Ty-Croas
29800 LA MARTYRE
Tél. 02 98 25 13 19
mairie@lamartyre.bzh

Diffusion : les exemplaires sont
distribués au domicile des habitants
de La Martyre.

Directrice de publication :
Chantal SOUDON

Rédaction et photographies :
Mairie - associations

Mise en page et impression :
Guivarch Imprimerie
Imprimé sur papier issu des forêts
gérées durablement.
Tirage : 400 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur
le site de la commune
<http://www.lamartyre.bzh>



LE MOT DU MAIRE

Ce printemps 2022 aura été un printemps de transition par rapport aux deux années de pandémie que nous venons de vivre: levée des masques, des protocoles,.....et l'on s'y accommode très facilement.

Un été 2022 re-vivant se profile donc avec ses festivités, ses découvertes, ses départs en vacances, ses résultats aux examens, ses déménagements, ses randonnées et baignades, ses festivals, ses fêtes de famille, ses barbecues et ses longues soirées... sans restrictions.

Profitons-en, faisons le plein de soleil, de dépaysements.

Bel été à tous!

Chantal SOUDON

UR GER GANT AR VAEREZ

An nevezamzer e 2022 zo bet un nevezamzer tremen e-keñver an daou vloavezh pandemiezh hon eus bet: tennañ ar maskloù, dilezel ar protokoloù,..... hag aes-tre e kemerer ar pleg.

Setu ma teu un hañvezh bev a-nevez, gant gouelioù, traoù da zeskiñ, vakañsoù, disoc'hoù an arnodennoù, dilojadegoù, troioù-bale ha kouronkadennoù, festivalioù, festoù gant ar familh, predoù en-dro d'ur regerez ha nozvezhioù hir...hep harz ebet.

Kemeromp tro ac'hano, pakomp hor gwalc'h a heol, a veajoù.

Un hañvezh kaer a souetan d'an holl!

Chantal SOUDON

SOMMAIRE

Mémento

Mot du maire.....	P. 1
Infos mairie.....	P. 2
La Vie municipale.....	P. 3-5
CAPLD	P. 5-6
Un été à la Martyre	P. 7-8



Du côté des associations :

- Bibliothèque..... P. 9
- Nouvelle du GRPP P. 10
- Ener'gym..... P. 10
- Communauté chrétienne locale P. 11
- Association UNC P. 11
- Le plateau en folie P. 12
- Club des Bruyères P. 14
- Dans le rétro : Les courses Hippiques P. 16-17
- Arrêt sur images : dernière de couverture

Destruction obligatoire du chardon des champs

Un arrêté préfectoral de 2010 impose aux propriétaires ou usagers des Parcelles de détruire de préférence par voie mécanique les chardons des champs avant leur floraison. Les infractions sont constatées par procès-verbal et poursuivies, conformément aux dispositions prévues au code rural.

Le chardon des champs est une plante vivace, à enracinement profond, formant de nombreux rhizomes. Il fleurit de juin à août. Une plante peut produire 1500 graines. Les semences peuvent être transplantées par le vent à des distances importantes. Les rhizomes fractionnés et disséminés par les travaux du sol peuvent donner naissance à de nouvelles plantes. C'est donc pour ces raisons qu'il faut les détruire.





I ETAT CIVIL DU 2^E TRIMESTRE | I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Naissances : 03/05: **Blanche, Julie, Louise L'HOSTIS**, Ty Croas

10/05: **Léonie LEFEBVRE ELLIAS**, 17 Lann Ar Merzher

17/05: **Soran, Protogène, Hervé, Azad THIRIEAU**, 2 Aux vieux chênes

08/06: Thibault **EUZEN**, Kervern Izella

Mariage : 25/06: Pierre-Yves **TANGUY** et Vanessa **LE GALL**, 11 route de Ty Croas

I URBANISME

Déclarations préalables déposées :

- **LEFEBVRE Jonathan**, 17, Lann Ar Merzher: véranda
- **CASTEL Jean-Pierre**, 15, Plas an dañs: réfection des enduits extérieurs
- **GUERIN Didier**, 16, route d'Irsiry: abri de jardin

Déclarations préalables accordées :

- **Le 28/03: HAMON Daniel**, 16, Plas an dañs: pose de panneaux solaires
- **Le 09/05: PELLEMOINE Joël**, 14, Le Keff: 2^e garage.
- **Le 15/06: LE TOULLEC Roland**, 4, Plas an dañs: changement de fenêtre de toit.

Permis d'aménager déposé :

Commune de La Martyre : lotissement communal Park Ar Groas, route de Landerneau

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

I CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site ants.gouv.fr

Pour la carte d'identité: après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

Rappel des contacts de l'état civil de :

LANDERNEAU : 02 56 31 28 21

SIZUN : 02 98 68 80 13

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de **vous créer un compte sur cette application ANTS.**

Il conviendra de noter et de **conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe.**

Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

S'y prendre suffisamment à l'avance: les délais peuvent être importants.

I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS

Déchets ordures ménagères : poubelle verte

Déchets recyclables : poubelle jaune

Collecte le mardi au domicile en alternance.

Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

Le calendrier de collecte est disponible sur capld.bzh et lamartyre.bzh

RAPPEL : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h.**
Tél. 02 98 21 34 49

Tarifs des bacs verts et jaunes :

Bac roulant vert ou jaune 180 l. : 15€ et 240 l. = 16€

Tarifs des composteurs (composteurs en bois) :

300 l. = 22€ // 600 l. = 27€

Verre et Textiles : éco-point, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

Déchets verts UNIQUEMENT : aire intercommunale de Keravel (route de Ty-Croas).

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Autres déchets :

Déchetteries de St-Eloi, Plouédern

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...)

s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi, Plouédern :

02 98 85 19 50

Horaire d'été (01/07 au 31/08) :

9h/12h // 13h30/17h30

Attention: Fermeture de la déchèterie de Daoulas pour travaux et ouverture d'une déchèterie temporaire à Lopérhet, zone du Coadic.

La déchèterie de Daoulas rénovée, sera réouverte fin juillet.



I AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie

1/ Renouvellement pour 3 ans de la convention à l'école de musique de Landerneau à compter de l'année scolaire 2022-2023

- Accord du CM, à l'unanimité, pour participer à hauteur de 90€ par enfant mineur à son parcours global d'apprentissage musical.

- Accord du CM, à l'unanimité, pour verser la somme de 1116.08€ à chaque élève de l'école St Joseph domicilié à La Martyre pour l'année scolaire 2022-2023. Une somme totale de 44 643.40€ sera versée pour 40 élèves.

- Cette somme est calculée en faisant la moyenne des coûts de fonctionnement des élèves de la maternelle et du primaire du RPI de l'année précédente.

2/ Demande de participation pour les élèves des communes extérieures à La Martyre et scolarisés à l'école publique pour l'année scolaire 2022-2023

- Accord du CM, à l'unanimité, pour maintenir à 590€ la demande aux communes extérieures de participation aux frais de fonctionnement de l'école publique.

4/ Tarifs des repas de cantine pour l'année scolaire 2022-2023

- Accord du CM, à l'unanimité, pour fixer les tarifs comme suit :

- Tarif régulier: 3.70€
- Tarif enfant hors commune et tarif repas pour la Maison des Enfants : 5.70€
- Tarif occasionnel / tarif adulte: 6.16€
- Tarif repas pris dans le cadre d'une mise en place d'un PAI: 1.55€ (repas apporté par les parents)

3/ Forfait communal à l'OGEC de l'école St Joseph pour l'année scolaire 2021-2022

5/ Vote des subventions aux associations

Nom de l'association	Montant en €
Club des bruyères	200
Ener'gym La Martyre	400
Livres et culture sur le Plateau (bibliothèque)	1 400
Société de chasse La Martyre	300
Astroclub Alnitak	100
Total Associations de La Martyre	2 400
Amicale laïque du Plateau de Ploudiry	600
Ploudiry-Sizun Handball	1 200
Saint Pierre Ploudiry Foot	200
Total Associations du Plateau	2 000
ENVIRONNEMENT	
A.P.P.M.A.Daoulas	50
A.P.P.M.A. Elorn	50
SANTÉ SOCIAL HUMANITAIRE	
Majunga partenariat scolarisation Madagascar	200
Secours catholique	50
Club de lune Trezerien	30
Croix Rouge Landerneau	100
CULTURE	
Ti Ar Vro Landerne Daoulaz	400
Total Associations territoire CAPLD	880
Vie libre du Finistère	100
A.D.A.P.E.I. du Finistère, Quimper	100
Rêves de clown	100
France Alzheimer Brest	50
Solidarité Paysans du Finistère	50
Solidarité UKRAINE (déjà versée CM du 11/03/2022)	400
Total Autres associations	800
APE du RPI pour élèves de La Martyre (33 enfants)	990
APPEL Saint Joseph pour élèves de La Martyre (40 enfants)	1 200
Total Associations de parents d'élèves	2 190

5/ Vote des subventions aux associations (suite)

Roland LE TOULLEC, en tant que président de l'association «Livres et culture sur le Plateau (bibliothèque)» n'a pas pris part au vote.

Par 13 voix pour et 1 abstention, la répartition proposée a été votée.

6/ Répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière

Le maire propose d'inscrire deux projets pour demander la subvention concernant la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière:

- Le premier projet concerne **la sécurisation du cheminement piéton de la route de Ty Croas**, entre le chemin du verger et l'entrée du lotissement Ar Ménez. Le montant estimé des travaux s'élève à 34 919.30€ HT.

- Le second projet est l'amélioration de **la visibilité du giratoire de la route du Keff en sortie d'agglomération par la pose de plots solaires encastrés**. Le montant de ce projet est estimé à 1995€ HT (pose comprise).

Accord du CM, à l'unanimité.

7/ Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par la commune

La loi prévoit qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site internet des collectivités. Sauf dérogation pour les communes de moins de 3500 habitants.

Accord du CM, à l'unanimité pour demander cette dérogation et continuer à assurer la publicité des actes pris par la commune par voie d'affichage.

8/ Approbation du rapport de la CLECT pour les mobilités

La compétence «mobilités» a été transférée à la Communauté d'Agglomération avec prise d'effet au 1^{er} juillet 2021.

Les services publics concernés par ce transfert sont:

- Le service Ar Bus (transport urbain de voyageurs) de la Ville de Landerneau;
- Le service Ti Vélo (location de vélos électriques courte durée) de la Ville de Landerneau.

Ils font ainsi l'objet d'un transfert de charges à la Communauté.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT établi suite au transfert de la compétence «mobilités».

DU MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL DE LA COMMUNE

Bonne retraite à Françoise et Liliane Bienvenue à Chiraz

A la mairie: départ de Françoise et arrivée de Chiraz.

Françoise BOUROLLEC part en retraite en cette fin du mois de juin après 30 ans et 6 mois de travail administratif à la mairie de La Martyre.

Chiraz BASLY a pris la suite.

Elle s'occupe principalement de la comptabilité de la commune et gère aussi le cimetière.

Elle a déjà travaillé dans d'autres communes du secteur, et connaît déjà toutes les facettes du métier.



Et au restaurant scolaire, Liliane GOASDUFF

«a rendu son tablier» fin mai après 23 années passées à la préparation des repas en tant qu'aide cuisinière et au service des enfants.

A la bibliothèque, elle tenait les permanences pour l'accueil des enfants des écoles et l'accueil des lecteurs le mercredi, jeudi et vendredi.




C'est Liliane

Nous remercions Françoise et Liliane pour leur investissement tout au long de ces années passées au service de la commune

I LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Corentin, Alizée, Ambre, Thomas, Margotte, Eléa, Evan ont participé au chantier « argent de poche » pendant les vacances de Pâques. Une Première pour le Conseil municipal. Roland LE TOULLEC

et Mickaël VAILLANT, adjoints au maire, ont pris l'équipe en main.

Objectif: peindre les jardinières du bourg.



La commune souhaite réitérer cette expérience en proposant d'autres chantiers aux vacances de la Toussaint.

Le dispositif argent de poche s'adresse aux jeunes scolaires de la commune qui auront 14 ans révolus au 1er septembre 2022 et moins de 18 ans au 30 juin 2023.

Si vous souhaitez participer au prochain chantier, vous pourrez demander un dossier d'inscription en mairie dès le 1^{er} septembre prochain ou le télécharger sur le site de la commune.

I LES BACS JAUNES? C'EST UNIQUEMENT POUR LES PAPIERS ET EMBALLAGES

Certaines erreurs de tri peuvent avoir de lourdes conséquences. Les agents du centre de tri Triglaz, à Plouédern, en savent quelque chose et alertent. Ils retrouvent de plus en plus de déchets d'équipements contenant des batteries lithium-ion jetés dans les bacs jaunes. Ces batteries peuvent créer des départs de feu, voire des explosions et mettre la vie de ces agents en danger. A cela s'ajoutent les risques de pollution de l'environnement.

Des départs de feu trop fréquents

Les batteries lithium-ion lorsqu'elles sont endommagées s'enflamment et sont susceptibles de provoquer d'importants dégâts. Le centre de tri doit gérer, des départs de feu plusieurs fois par mois. Des départs pour le moment maîtrisés grâce au système incendie mis en place, mais qui entraîne à chaque fois l'évacuation du personnel et un arrêt important de la chaîne de tri.

Alors rappelons-nous que les bacs jaunes sont uniquement faits pour recueillir nos déchets papiers et emballages recyclables.

Il ne faut surtout pas y déposer:

- les piles, chargeurs de piles ou de batteries (au lithium notamment) que l'on trouve dans les ordinateurs portables,
- les outillages électroportatifs,
- les aspirateurs balais,
- les vélos, trottinettes et véhicules électriques
- mais aussi dans les batteries de voiture,
- les cigarettes électroniques
- et certains jouets...

Comment recycler ces déchets?

- Les piles et petites batteries peuvent être déposées en magasins dans des collecteurs dédiés ou ramenées en déchèterie.
 - Les téléphones portables peuvent être déposés dans des conteneurs spécifiques en magasin ou déchèterie.
 - Les batteries de voiture peuvent être déposées en déchèterie ou chez le revendeur.
- N'oublions pas que des femmes et des hommes trient nos déchets et peuvent courir de graves risques si nous commettons ce type d'erreur de tri. Pensons à eux!



I UNE OPAH POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES DANS LEURS TRAVAUX



La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, soucieuse de votre cadre de vie, a lancé, le 14 octobre 2019, une Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.

L'objectif de cette OPAH est de soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux, en leur proposant des aides financières, ainsi qu'une assistance administrative et technique gratuite (prise en charge par la Communauté dans le cadre du dispositif).

Ces subventions sont accordées aux propriétaires occupants en fonction de leurs ressources et

aux propriétaires bailleurs, à condition qu'ils s'engagent à louer leur logement pendant 6 ans et pratiquer des loyers maîtrisés.

Les subventions sont apportées, principalement, par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Communauté d'agglomération. D'autres organismes, comme le Conseil Départemental ou les caisses de retraite, peuvent s'y ajouter le cas échéant.

Si vous avez un projet de travaux, contactez le service Habitat de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas au: 02 98 21 37 67

Retrouvez aussi de nombreux renseignements sur notre site Internet www.pays-landerneau-daoulas.fr rubrique Aménagement puis Aides à l'habitat.

02 98 21 37 67

Renseignements par téléphone tous les jours du lundi au vendredi

✉ opah@capld.bzh

OPAH = OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Qu'est-ce que c'est?

- Un dispositif d'aides financières pour améliorer les logements.
- Un accompagnement gratuit par un professionnel: technique, financier et administratif
- Les aides sont octroyées :
 - Propriétaires occupants: sous plafond de ressources (et autres conditions),
 - Logement locatif: sous condition, entre autres, de respecter un plafond de loyer pendant 6 ans.

ETAPES D'UN DOSSIER

1. Contact, examen de l'éligibilité
2. Visite du logement
3. Transmission du rapport avec les préconisations et les aides possibles
4. Présentation, analyse des devis
5. Dépôt dossiers de demandes de subvention
6. Réalisation des travaux
7. Versement des subventions

EXEMPLES 'PROPRIÉTAIRE OCCUPANT'

<p style="text-align: center;"></p> <p>Travaux d'économie d'énergie: isolation des rampants, des murs et du plancher bas, mise en place d'une chaudière à granulés en remplacement d'une chaudière fioul.</p> <p style="text-align: center;">Coût travaux 32 530 € TTC</p> <p style="text-align: center;">Total subventions 19 500 €</p> <p style="text-align: center;">60% de financement</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Adaptation de la salle de bains pour un ménage vieillissant: remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne, avec barres d'appui et siège escamotable.</p> <p style="text-align: center;">Coût travaux 8 550 € TTC</p> <p style="text-align: center;">Total subventions 7 086 €</p> <p style="text-align: center;">83% de financement</p>
--	---

EXEMPLE D'UN PROJET LOCATIF

Travaux lourds: réfection globale (toiture, plomberie, revêtement sol et murs, électricité, isolation, chauffage, menuiseries...)

Logement de 60 m²

Coût travaux: **72 000 € TTC**

Total subventions: **24 500 €**

34% de financement

+ Réduction d'impôt: **1 459 €/an**

Loyer: **347 €/mois hors charges**

CITÉMÉTRIE

L'accompagnement des propriétaires est assuré par CITÉMÉTRIE, bureau d'étude spécialisé dans l'habitat. Mandaté par la CPL, il prends en charge les évaluations des besoins et le dépôt de demande de financement.

Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier de demande de subvention !

I CET ÉTÉ À LA MARTYRE

Lundi 4 juillet

Ouverture de la saison touristique et vernissage de l'expositio de peintures de Jean-Claude ALLAIN



Ses œuvres seront visibles au Point I et à l'ossuaire du 1^{er} au 26 juillet puis du 12 au 29 août.

Il utilise des techniques acryliques sur différents supports toiles, ardoises, bois.

Ses thèmes sont variés: abstraits avec des effets surprenants, sports mécaniques et véhicules anciens, animaliers, portraits et tout ce qui est en rapport avec la mer.

Bientôt 1000 toiles résumées sous le titre de « Douceur de couleurs » très colorées dont une qui a été primée du 1^{er} Prix au 38^e salon de l'automne de Guipavas en novembre 2021.

A découvrir sur
www.douceurdecouleurs.com
Facebook: douceur de couleurs
instagram: Jc Allain
Google: galerie Landerneau



Le week-end du samedi 6 août

Venez observer les étoiles avec l'équipe d'Alnitak sur le terrain des astronomes à Keravel, lors de l'édition nationale de **la nuit des étoiles**.

Dimanche 25 septembre

Trail de la Mignonne passage sur la commune à Roudouguenez



Concert de musique bretonne sur la Place de l'église. Les danseurs pourront s'exprimer...
Buvette - gratuit
organisation *Ti Ar Vro*

Jeudi 11 août

Randonnée du GRPP à La Martyre.
Départ à 14h - Place de l'église. Suivie d'un pot, avec des crêpes, offert par la commune.

juillet et août

Visites par les guides de la SPREV de l'église et de l'enclos.

Samedi 3 septembre à 10h

Carrefour des associations au Tréhou.

Samedi 10 septembre à partir de 18h

2^e édition

Animations Artistiques

A TOUT TRAITS

Concours Cantonal Cheval Breton

SAMEDI 16 JUILLET 2022

Modèle et Allures

LA MARTYRE

Le patrimoine de La Martyre et du Cheval Breton sont intimement liés de part leur histoire depuis plusieurs décennies.

A l'occasion du concours cantonal de modèle et allures du Cheval Breton avec une vingtaine de pouliches et juments poulinières suivées de leurs poulains, dans le cadre de la valorisation du patrimoine et de la culture, la Société Hippique Pen Ar Bed, A.Tout'Art et la commune de La Martyre vous invitent à associer l'art en toute liberté avec le Cheval Breton et les beautés cachées de la commune.

Cette animation totalement gratuite, permettra aux novices, amateurs et confirmés d'essayer, sans complexes, de croquer des éléments représentatifs du site ou de l'emblème local : le Cheval Breton.

Ouvert à toutes et à tous, ce rendez-vous qui n'est pas réservé uniquement aux artistes déjà aguerris, est avant tout une superbe expérience où les débutants, timides, curieux sont les bienvenus dès le plus jeune âge.

Dessins en noir et blanc, couleurs, collages, sculptures ... Tout est possible

Venez nous rejoindre et vous tester aux traits en toute liberté (prévoyez feuilles et couleurs)

Des promenades en calèche seront commentées sur le patrimoine bâti de La Martyre.

Une belle balade, un jour de fête, une façon aussi de réapprendre à regarder toutes choses et de lâcher prise.

Inscriptions entre 10 h 30 et 12 h 00, les créations devront être remises pour 16 h 00.

ENTREE GRATUITE

Vous êtes exposant d'artisanat, artistique, producteur local ?
Venez nous rejoindre

14 h 00 CONCOURS DE POULICHES et POULINIÈRES



17 h 30

Remise des prix

**PROMENADES
EN CALECHE**



Espace ouvert aux exposants
artistiques, artisanat d'art, musiciens ...

Buvette

Renseignements au 06 31 39 20 69 ou 06 62 23 97 80

Organisé par la Société Hippique Pen Ar Bed, A.Tout'Art et la mairie de La Martyre
avec le soutien du Pays de Landerneau - Daoulas



Nous voudrions commencer ce bulletin en souhaitant à Lilly une excellente retraite et la remercier chaleureusement pour tout le travail effectué à la bibliothèque et notamment l'accueil des écoliers des écoles du Plateau.

La bibliothèque a continué ses activités durant le dernier trimestre. En ce qui concerne la rentrée, nous espérons pouvoir conserver les mêmes plages d'ouverture. En septembre, nous reviendrons vers vous pour vous donner plus d'informations quant à la suite.

! Par conséquent, si vous avez des disponibilités pour venir assurer quelques permanences ou nous donner un coup de main, contactez-nous afin que la bibliothèque puisse continuer à vivre.

Nous avons effectué en juin un échange de 200 livres (romans, polars, mangas, BD adultes et jeunesse) avec la bibliothèque du Finistère. Vous pouvez en consulter la liste, sur le site internet de la bibliothèque www.biblio-lamartyre.fr, rubrique « Nouveautés reçues de la Bibliothèque du Finistère ». Sur ce même site, vous trouvez déjà toutes les informations utiles pour faire vos choix.

Nous continuons à accueillir les enfants pour des animations à la bibliothèque et dans les écoles où nous proposons des séances de « Kamishibaï » (紙芝居) et de contes. Ainsi, le 12 mai, Françoise et Sylvie ont animé une séance de lecture de contes à la bibliothèque, pour des tout-petits (voir la photo ci-contre).

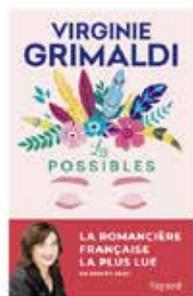


* Des animations pour les enfants de zéro à trois ans sont prévues à la rentrée prochaine. Leurs dates seront communiquées par courriels et voie de presse.

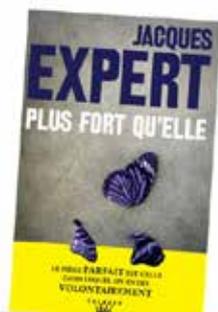
Voici quelques-unes des dernières lectures qui ont enthousiasmé nos bénévoles ! Si vous aussi, vous voulez partager vos coups de cœur, n'hésitez pas à nous les communiquer (avec une petite accroche) !



« Vous ne verrez plus les cimetières comme avant... »
Françoise



« Un père fantasque qui devient fragile. C'est une histoire de transmission, de filiation... »
Sylvie



« Un excellent polar addictif !... »
Virginie

Horaires d'été

La bibliothèque sera **fermée** du 11 juillet au 6 août inclus.

Les bénévoles assureront les permanences suivantes aux horaires habituels :

- en juillet, le vendredi 1^{er} et les dimanches 3 et 10,
- au mois d'août, les dimanches 7, 21 et 28.

Attention, il n'y aura pas de permanence le dimanche 14 août.

Bec'h dei ! Vakañsoù laouen !



I NOUVELLES DU GRPP (randonneurs du Plateau)

Nous avons vécu un début d'année très encourageant du point de vue nombre de participants aux randos. Le besoin de communiquer était très important.

Comme chaque année les randonnées estivales sont prévues (3 l'après midi et 6 les mardis soirs). Vous trouverez les programmes dans les mairies, les sites facebook et autre et aussi à l'office de tourisme de Landerneau.

Programme d'été: les Jeudis à 14h

- 07/07/22 à **Le Tréhou**: Parking de l'église.
 - 21/07/22 à **Tréflévénez**: Face à la mairie
 - 11/08/22 à **La Martyre**: Place de l'église
- Un pot offert par les municipalités clôturera ces randonnées.

Programme des mardis soir à 20h

- 05/07/22 à **La Martyre**: Place de l'église
- 12/07/22 à **La Roche Maurice**: place de l'église
- 19/07/22 à **Loc Eguiner**: face à la mairie
- 26/07/22 à **Le Tréhou**: parking de l'Eglise
- 02/08/22 à **Tréflévénez**: face à la mairie
- 09/08/22 à **Ploudiry**: place de l'Eglise

Venez nombreux découvrir vos communes par ces randonnées gratuites et guidées

Contact: 06 78 72 34 71

I ENER'GYM



Ener'gym: l'année de gym s'est terminée le 1er juin par un goûter pour les enfants et se terminera le 23 juin pour les adultes.

Ener'gym propose en fin d'année des séances découvertes, gratuites et ouvertes à tous sur tous ses cours. Les séances sont adaptées à tous les publics, à tous les niveaux sportifs, aux hommes et aux femmes. Chacun évolue à son rythme dans la bonne humeur.

Lundi 14h-15h: Gym Modérée
Lundi 20h-21h: Gym Tonique
Mardi 17h45-18h45: Yoga de Gasquet
Mercredi 19h15-20h15: Gym tonique
Jeudi 9h12-10h15: Gym Santé
Jeudi 19h15-20h15: Gym Pilâtes

La saison 2022/2023 débutera:

- **le 7 septembre 2022 pour les enfants.**
- **le 12 septembre 2022 pour les adultes.**



Les cours se dérouleront à la Maison du Plateau à La Martyre.

Les inscriptions se feront lors du **forum des associations le 3 septembre 2022.**

Un certificat médical est obligatoire pour valider l'inscription (nouveaux adhérents)

Pour information :
www.facebook.com/energymlamartyre
energymlamartyre@gmail.com
 Tel: 06 75 85 45 73

Bel été à tous
 Le bureau

I COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DU PLATEAU DE PLOUDIRY

Planning des messes et célébrations du 3^e trimestre 2022.



Ploudiry - La Martyre - Loc-Eguiner - Le Tréhou - Tréflévénéz

- Dimanche 26 juin:** messe à Tréflévénéz à 9h30 (pardon)
Dimanche 3 juillet: messe à Ploudiry à 9h30.
Mercredi 6 juillet: messe à la chapelle Saint Antoine à Ploudiry à 18h.
Dimanche 10 juillet: messe à La Martyre à 9h30
Dimanche 17 juillet: messe à Loc-Eguiner à 9h30
Dimanche 24 juillet: messe à Le Tréhou à 9h30
Dimanche 31 juillet: messe à Tréflévénéz à 9h30
Dimanche 7 août: Pas de messe sur le Plateau. (Pardon de Loc-Ildut à 10h30)
Dimanche 14 août: messe à Le Tréhou à 9h30
Lundi 15 août: pas de messe sur le plateau (Pardon de Rumengol et Bodilis à 10h30)
Dimanche 21 août: messe à Loc-Eguiner à 9h30
Dimanche 28 août: messe à La Martyre à 9h30
Dimanche 4 septembre: messe à Ploudiry à 10h (Pardon de Saint Antoine)
Dimanche 11 septembre: messe à Tréflévénéz à 9h30
Dimanche 18 septembre: messe à Loc-Eguiner à 9h30 (Pardon)
Dimanche 25 septembre: messe à Le Tréhou à 9h30
Dimanche 2 octobre: pas de messe sur le plateau : Messe de rentrée de la paroisse (à préciser)
Dimanche 9 octobre: messe à Loc-Eguiner à 9h30

Un stage de catéchèse sera à nouveau organisé à la Maison Interparoissiale de Ploudiry, les deux premiers jours des vacances de juillet.

(Contact au 02 98 25 16 27)



I UNC DU PLATEAU « INFOS »



Ploudiry
La Martyre
Tréflévénéz
Loc-Eguiner

UNC Finistère:

Le 16 avril, Didier Guérin, président et porte-drapeau accompagné de Yves Le Lann, délégué du secteur 12 et de Marie-Françoise Morizur, trésorière de l'association, s'est rendu à l'assemblée générale statutaire de l'UNC Finistère à Plabennec.

Fête de l'amitié:

Après deux années sans rencontre, la fête de l'amitié repart le samedi 10 septembre, avec un début des activités à 14h00 sonnantes : pétanque, dominos, marche, etc... A la fin de ces dernières, une collation sera servie.

Tout le secteur 12 sera invité comme à l'accoutumée.

Une réunion préparatoire étant prévue le samedi 2 juillet, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions.

Le bureau souhaite à tous ses membres de bonnes vacances.

I LE PLATEAU EN FOLIE

Dimanche 20 mars: La présentation du char aux habitants de Ploudiry et La Martyre s'est passée sous un soleil radieux et a été suivie par un public nombreux qui a accompagné le char sur la D35.

Le pot offert par les municipalités à la salle St Pierre a été l'occasion de nommer les Highlands: "**Choux**" et "**Chênes**".



Dimanche 3 avril: + 10: c'est le nombre d'adultes et d'enfants qui ont rejoint le groupe des carnavaliers pour la grande parade après la belle présentation du char.



Nos Highlands ont fait sensation ?



Les carnavaliers avant le départ sous l'oeil attentif du Leprechaun

Après avoir positionné le char quai de Cornouaille, à l'intersection de la rue aux Fruits pour profiter du soleil, les 75 carnavaliers du Plateau en Folie et les accompagnants se sont retrouvés pour représenter nos 2 communes : casse-croûte, changement de tenue, répétition des chorégraphies, pose pour les photographes et vers 14h c'est parti pour 1 tour complet du nouveau circuit passant par le parc urbain.



Petits et grands ont profité du moyen de locomotion proposé par les Leprechauns. Merci aux Leprechauns qui ont poussé ou tiré cet engin pendant toute la grande parade.



Le grand Gwenn ha du: petits et grands se sont amusés à passer dessous



La parade des drapeaux

Le lancé de confettis est important lors d'un défilé, une technique que les enfants maîtrisent rapidement, et les adultes aussi. 3 h plus tard, les chars se sont arrêtés sur les quais du Léon et de Cornouaille. Mr Carnaval n'a pas mis longtemps à se consumer. La grande parade, attendue depuis 2 ans, était terminée et les chars ont repris la direction de St Ernel pour y passer la nuit avant un retour au bercail le lundi matin.

Merci à tous ceux qui sont venus nous voir, nous applaudir, nous interpeller et nous supporter.

Merci à Jean-Yves Crenn, Céline, Nathalie et tout les autres pour les belles photos.

Merci à Pierre (un autre Pierre) pour la sono, à Pierre pour le tracteur.

Merci à Auguste et Simone de nous prêter leur hangar pour la construction du char.



Photo du 2 juin lors de l'installation de la banderole: élus, organisateurs et bénévoles

Samedi 25 juin

Le Plateau en Folie, les agriculteurs du plateau et la Saint Pierre Ploudiry/La Martyre vous ont proposé :

Les Régalades du Plateau.

Rendez-vous à 19h à La Martyre pour le repas puis à partir de 21h45 pour la fête de la musique et le feu de la St Jean qui a été allumé vers 22h45 par notre Pierrotechnicien.

Les Highlands étaient en expo statique à l'entrée du site.

La partie musicale du repas était assurée par le groupe Iskis et le bagad Bro An Aberioù (Plabennec) et la fête de la musique par le duo Mickaël.

Cette année l'un des objectifs est la réduction des déchets en utilisant de vrais assiettes et couverts. Des caisses ont été mises en mairie pour les récupérer. Plus de 300 assiettes nous ont été données et le reste sera prêté par la recyclerie Le Tri Porteur de Plouédern.

Nota: Ces couverts et assiettes pourront être prêtés aux associations du Plateau.

Jérôme

I CLUB DES BRUYÈRES DE LA MARTYRE-TRÉFLÉVÉNEZ



Le club a repris ses activités, perturbées par les périodes de confinement depuis mars 2020. Première sortie depuis 2 ans, nous avons choisi, avec le club de la Mignonne du Tréhou, les Côtes d'Armor, où une première visite nous conduit à la « biscuiterie Briec » à Yffiniac. Nous en sommes ressortis imprégnés de l'odeur des gâteaux et surtout du caramel des Kouign Aman. Mis en appétit.

Nous avons pris la direction du château de Quintin où les propriétaires nous attendaient pour le repas. Accueil chaleureux, repas apprécié et visite du château et de ses abords commentés, tout ceci sous un soleil radieux, qui nous a accompagné jusqu'au retour chez nous, fatigués mais heureux.

Nous avons reçu le club de la Mignonne le jeudi 19 juin, à la Maison du Plateau: les amateurs de dominos, belote, randonnée, pétanque ont pu trouver leur compte.



Le château de Quintin



Une pose pendant la pétanque

Calendrier des activités prévues pour l'année 2022 (en + des jeudis ordinaires)

- **Jeudi 23 juin** le club des Bruyères est accueilli au Tréhou.
- **Jeudi 7 juillet**, le club se déplace à Tréflévénez
- **Jeudi 4 août**, Le club se déplace à Tréflévénez, autour d'un goûter amélioré.
- **Jeudi 25 août**, fête de l'amitié du secteur Haut Elorn à La Martyre.
- **Jeudi 15 septembre**, interclub avec: La Martyre, Tréflévénez, Ploudiry, Loc-Eguiner, La Roche, Le Tréhou, à la maison du plateau, à partir de 14h.
- **Jeudi 1^{er} septembre**, Sortie dans le Sud Finistère (Voir plus bas)
- **Samedi 10 décembre**, assemblée générale, avec repas à « l'auberg'in » à Ty-Croas.

Sortie des clubs prévue pour le jeudi 1^{er} septembre: « Les demoiselles du Guilvinec »

- **Découverte du port du Guilvinec**: 1^{er} port de pêche artisanale.
- **Visite de « Haliotika »**: la cité de la pêche. Cheminement du poisson de la mer à l'assiette. La Criée et dégustation de langoustines fraîches avec 1 verre de muscadet
- **Déjeuner au restaurant à Plomeur**
- **Après-midi: découverte du pays Bigouden**: pointe de la Torche, chapelle de Tronoën...
- **Rencontre avec Scarlette** et sa passion des algues.
- **Retour des chalutiers côtiers** et débarquement du poisson



Retour des chalutiers au port du Guilvinec

S'inscrire pour le 15 août au 02 98 25 13 24 ou 02 98 25 18 46



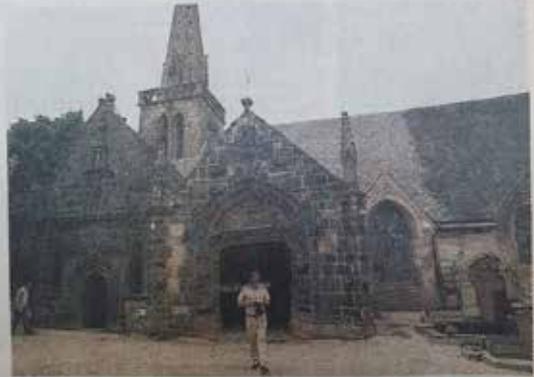
Ces années-là ...

Episode 2

Et si on ne parlait pas que de « sport » ...

Restauration désastreuse

Un calvaire pour La Martyre
La consternation et déjà la polémique



L'église de La Martyre, petite commune du Nord-Finistère, s'en va en lambeaux : des pierres sculptées du porche, notamment, véritable joyau architectural, tombent en grand nombre et les peintures des statues polychromes s'effritent. A l'origine de ce désastre : un produit à base de chaux naturelle injecté dans les parois de l'édifice. A La Martyre et dans toute la région, c'est la consternation... et déjà la polémique.

- LA MARTYRE : M. Pierre Abéguillé



Conseiller municipal depuis 1947, mais depuis 1988, M. Pierre Abéguillé a été réélu dans ses fonctions samedi par 12 voix contre un bulletin blanc. Il aura pour premier adjoint, M. Yves Bacon, exploitant agricole également et conseiller municipal depuis 18 ans (11 voix contre une à M. Joseph Yvinec et un bulletin blanc). Dou-

zième adjoint, M. Adrien Tanné, exploitant agricole, conseiller, depuis 12 ans (10 voix contre 1 bulletin blanc et une voix à M. Jean Le Carh et une à M. J. Yvinec, adjoint supplémentaire). M. Jean Le Carh (10 voix contre 1 à M. Lucien Donval, 1 à M. Yves Lamer, et 1 bulletin blanc).

Les élus locaux ont tenu à l'issue de la séance à marquer leur sympathie pour deux conseillers qui ne se sont pas présentés aux récentes élections. MM. François Martec, adjoint au maire sortant, conseiller municipal depuis 1939, et Paul Moyvan (12 ans de conseiller à Plouger, 12 ans à la Martyre).

1971

1977

1987

Une nouvelle route pour La Martyre et Ploudiry



LA MARTYRE. Les habitants de La Martyre et de Ploudiry disposent à partir du début de la semaine prochaine d'une voie rapide pour tenir vers Landrévarzec, M. Abéguillé, maire, et son conseil municipal ont été au rendez-vous. Ils ont décidé d'élargir une voie communale non praticable jusqu'alors et de la transformer d'une route d'école. Ce sont des travaux, assurés de finitions qui ont commencé jeudi dernier. La nouvelle route aura une largeur de 12 mètres, avec 7 mètres pour la chaussée. Elle sera posée deux kilomètres de long, et permettra de gagner près d'1% kilomètre sur la route actuelle. Elle permettra d'éviter le dangereux carrefour de Ker...

La Martyre

La sortie des 60, 65 et 70 ans



Les 60-65-70 ans posent la photo souvenir devant le porche de l'église de La Martyre.

Après le pot de départ pris à Ty-Croas, à 11 h 30, les 60, 65 et 70 ans de La Martyre-Trébevenec se sont réunis devant le porche de

l'église de La Martyre pour la photo souvenir avant de se rendre au restaurant Caro à Plouneventer. Le soir, il était prévu une

soupe à l'origon au restaurant Irénin du bourg de La Martyre. Parmi les soixante maires, on remarquait la présence de M. Pierre Abéguillé, maire, conseiller général du canton de Ploudiry.

Sources : presse locale.

I LES COURSES HIPPIQUES, UN GRAND JOUR DE FÊTE!

Lancées en 1838, les courses hippiques se sont tenues à la Martyre jusqu'en 1972, avant de partir à Landivisiau. Un souvenir qui reste encore fortement ancré dans la mémoire des plus anciens, tant ce jour de fête était attendu avec impatience par tous les habitants de la commune.



“Les courses de La Martyre? C’était un évènement”, se souvient Marie-Thérèse Tanguy. “On y venait de loin! Les gens très chics, les bourgeois de Landerneau, Landivisiau et d’ailleurs se retrouvaient dans les tribunes. Les petites gens, eux, restaient sur la lande”.

Le champagne coulait à flots

Ce jour-là, le bourg grouillait de monde. “Le restaurant de Germaine, installé là où se trouve maintenant Le Pégase, affichait complet”, relate Marie-Françoise Morizur. Sur le champ de courses, deux buvettes sont installées, tenues par les deux cafés du bourg. “Quand Suzanne Castel a arrêté le sien j’ai pris sa place”, se souvient celle qui tenait alors le bar du Keff. “On était sur pied de bonne heure le matin! Et on travaillait ensemble. Les achats étaient réalisés en commun. Robert, le fils de Germaine, tenait la caisse. Et le lendemain, on faisait nos comptes”.

De cette époque, elle garde en mémoire les sandwiches au pâté et aux rillettes. “Ce n’était pas encore la mode des sandwiches au jambon”. Et des gens qu’il lui fallait trouver pour lui donner un coup de main, tant il y avait du monde à servir. “Il me fallait au moins trois personnes. Et autant pour Germaine”.

“Il fallait un second ticket pour accéder à l’espace Pesage et avoir le droit de faire des paris”, rajoute Marie-Françoise Morizur, qui n’a qu’un seul regret. “Toute la journée, il fallait que je travaille. Jamais

je n’ai pu me rendre de l’autre côté”. Pourtant, si l’on en croit Germaine, qui y tenait la buvette, le champagne y coulait à flots, servi à la coupe pour les parieurs, les propriétaires de chevaux... “De notre côté, on servait surtout du vin rouge. La bière n’était pas encore en vogue”.

Juillet ou mai

“Avant, les courses se déroulaient début juillet”, indique Marie-Thérèse Tanguy. Mon mari est né le 1er juillet 1939. Sa mère lui a toujours dit qu’il était né le jour des courses de La Martyre! “Puis elles ont été décalées à début mai. “Yvan, mon fils, est né le 21 mai 1972, huit jours après les courses”, explique Marie-Françoise Morizur. “ça ne m’a pas empêché d’y travailler : à l’époque, il n’y avait pas de congé maternité”.

Des fruits inconnus

De ce jour de courses, Françoise Vaillant garde un souvenir précis. “On accédait au terrain à pied, à travers la lande. Certaines années, il y avait de la boue”. Mais, plus que les courses, “au moins cinq dans la journée”, ce qui l’intéressait, c’était “de voir du monde qu’on connaissait. C’était l’occasion de s’amuser, de faire la fête”.

“Les vêpres étaient vite dites ce jour-là”, indique Marie-Françoise Morizur. “Les enfants de chœur étaient pressés de rejoindre la fête”.

“Je revois les chevaux, les tribunes, un terrain qui me paraissait immense, les barrières blanches autour du circuit, sur lesquelles on se balançait parfois”, énumère Marie-Thérèse Tanguy. “Et je me souviens surtout des groseilles que j’y ai achetées. Je ne connaissais pas ce fruit, c’était la première fois que j’en mangeais. C’était quelque chose!” Un souvenir qui l’a tant marqué, qu’elle revoit encore la façon dont elles étaient emballées. “Elles étaient vendues dans un sac en kraft”.

“Quand j’étais jeune, je me souviens d’y avoir acheté du cassis rouge”, rajoute Marie-Françoise Morizur. Et comme elle, beaucoup d’enfants ont profité des stands présents sur le champ de courses pour y goûter pour la première fois de nouveaux bonbons, des cacahuètes...

8 jours de montage

Si la structure des tribunes restait en place, il fallait, tous les ans, installer les sièges, les barrières, les haies... Un travail de longue haleine, qui

demandait une bonne semaine aux ouvriers communaux, épaulés pour l’occasion par les salariés de l’Office central, à Landerneau, devenu, depuis, Eureden. “Sur le champ de courses, deux cabanes servaient à entreposer une partie du matériel”, détaille Marie-Françoise Morizur. “Le reste partait à Landerneau”.



Un peu avant la fête, il fallait aussi faucher la lande, un terrain que les institutrices mettaient ensuite à profit durant l’année scolaire pour quelques séances de sport.

Le bourg accueillait aussi des courses de vélo. “On se voyait régulièrement”, soulignent d’une seule voix les trois femmes. “Mais tout ça a disparu. C’est bien dommage”.

Chantal Pape



Notre équipe de conteuses: Marie Thérèse TANGUY, Marie Françoise VAILLANT et Marie Françoise MORIZUR avec Chantal PAPE.



Crédit photos: Archives de Landerneau et Yves Le Lann

I ARRÊT SUR IMAGES...



M. Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la culture, est passé visiter l'enclos de La Martyre. Il a en charge l'inscription à l'UNESCO des enclos paroissiaux du secteur.



Samedi 18 juin: matinée de nettoyage des sentiers. Merci aux bénévoles.

Festival Soñj



La Martyre a accueilli les œuvres de Benoît Marie Moriceau à l'ossuaire.



Dimanche 22 mai: Bale an anaon « la balade des morts » déambulation au départ de l'enclos vers le Bois noir suivie par un public nombreux. Marche musicale d'une procession religieuse

